

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Honorables messieurs du Sénat :

Je vous remercie sincèrement de votre adresse et de l'assurance d'appui qu'elle contient. Je recommande maintenant à votre considération les mesures qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 10 mars 1892.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé de la reine au Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a alors été lu par le greffier comme suit :

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur général transmet au Sénat, copies de documents se rapportant aux négociations qui ont eu lieu à la conférence récemment tenue à Washington, entre les délégués de la Puissance du Canada et le Secrétaire d'Etat des États-Unis au sujet de l'extension et du développement du commerce entre les États-Unis et le Canada, et autres affaires.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 16 mars 1892.

(Voir documents de la session No 37.)

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre, aussi, un état des ordres en conseil, relatifs au département de l'Intérieur en vertu de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chap. 54 des Statuts révisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 36a.)

Aussi,—état des ordres en conseil relatifs au département de l'Intérieur, en vertu du paragraphe (d) de l'article 38, concernant l'arpentage, l'administration, la vente et la régie des terres fédérales dans la zone de chemin de fer de 40 milles, dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 36.)

Aussi,—réponse à une adresse en date du 3 mars courant à Son Excellence le Gouverneur général demandant copie de la lettre par laquelle l'honorable John Carling, ministre de l'Agriculture, a résigné le siège qu'il occupait au Sénat à la clôture de la dernière session du Parlement.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 39.)

Aussi,—rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'année expirée le 31 décembre 1891, avec carte.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 14.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, La Chambre s'est ajournée.